

LETTRE D'INFO N°53

Mars 2026

 CPTS
Mulhouse
Agglomération
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



Éditorial

Avec le retour du printemps, la nature s'éveille et se remet doucement en mouvement. Cette saison du renouveau nous invite, comme chaque année, à regarder nos projets sous un jour neuf et à impulser une dynamique positive. C'est exactement l'état d'esprit qui anime aujourd'hui la CPTS Mulhouse Agglomération.

Nous avons le plaisir d'accueillir Jessica Eugène-Gabrielli, nouvelle coordinatrice, dont les expériences dans la conduite de projets en santé et dans le secteur de l'autonomie apporteront une vraie valeur ajoutée à notre CPTS. Son arrivée marque une étape importante dans la structuration et l'accompagnement de nos actions à venir.

En parallèle, six professionnels de santé libéraux viennent d'être élus, par le CA, chargés de mission ACI. Tout au long de l'année, ils animeront les 15 groupes de travail qui donneront vie à notre feuille de route 2026, en lien étroit avec la coordinatrice, les élus et l'équipe salariée. Leur présence renforce notre capacité collective à avancer, à fluidifier les échanges. Ils contribueront à transformer les idées des groupes de travail en projets concrets au plus près du terrain.

Ce printemps correspond ainsi à une nouvelle impulsion pour la CPTS MA : une équipe élargie, des énergies renouvelées, et une volonté commune d'agir au service de la santé dans notre territoire.

Ensemble, cultivons cette dynamique et faisons de cette saison une période fertile pour nos projets, nos partenariats et notre capacité à faire évoluer la santé de proximité.

Frédéric TRYNISZEWSKI

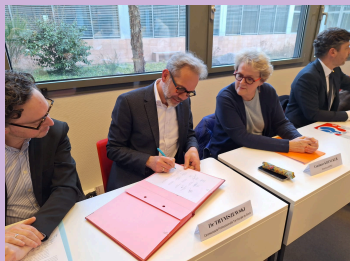
À vos agendas !

Groupes d'Analyse de Pratiques Pluriprofessionnels (GAPP) de la CPTS Mulhouse Agglomération. Les GAPP permettent d'interroger ses pratiques, positionnements, représentations et ressentis en partant de situations professionnelles concrètes. **Plusieurs dates sont déjà prévues sur l'année et se dérouleront uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA de 20h à 21h30, le 10 mars, le 15 avril, le 26 mai et le 01 juillet 2026.**
Plus d'informations sur les GAPP

Cercle de paroles de la CPTS Mulhouse Agglomération. 2h pour être soi, pour se poser et s'exprimer dans un endroit sécurisé, bienveillant et attentif, mais aussi pour écouter l'autre et l'accueillir tel qu'il est. **Prochaine date le 31 mars de 19h30 à 22h00 au cabinet du Dr KUNTZ.**

Plus d'informations sur les Cercles de paroles

Les actualités territoriales



1er anniversaire de la Charte locale pour l'attractivité des professions de santé sur le bassin de vie

Il y a un an, la CPTS Mulhouse Agglomération s'engageait, aux côtés de nombreux partenaires, dans la signature de la **Charte locale pour l'attractivité des professions de santé**.

Les signataires se sont réunis vendredi 13 février pour célébrer cet anniversaire. Une belle occasion de revenir sur cette première année de travaux, qui a déjà pu porter de réels résultats, dont :

- ✓ Ouverture d'une **première année de Licence Accès Santé** à Mulhouse ;
- ✓ **Classement en ZIP** de deux quartiers prioritaires mulhousiens ;
- ✓ **Présence sur plusieurs salons** et événements ;
- ✓ **Conception et actualisation de supports de communication**, facilitant l'accès aux informations sur les stages, l'emploi et le logement

Des actions concrètes qui contribuent pleinement à l'objectif de cette charte : **attirer, accueillir et fidéliser** les (futurs) professionnels de santé libéraux sur notre territoire en améliorant leurs conditions d'installation et d'exercice.

- 💡 Les engagements restent les mêmes pour l'année à venir :
- 👉 Mener des **actions de promotion des métiers de la santé** ;
- 👉 Analyser et partager les besoins du territoire pour mieux adapter les actions ;
- 👉 **Construire des solutions durables**, en mobilisant l'ensemble des acteurs.



M ta Santé : venez participer aux journées thématiques des 06 et 11 mars



M ta Santé repart sur les routes de Mulhouse dès le **06 mars** !

Le lancement de la tournée 2026 sera marqué par un temps fort organisé par le CCAS de Mulhouse et dédié à la **santé et au bien-être des femmes**, le **vendredi 6 mars 2026**, de 9h à 16h, au **Palais des Sports** de Mulhouse.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la **Journée internationale des droits des femmes**, célébrée chaque année le 08 mars.

Tout au long de la journée, l'unité mobile M ta Santé et un village partenaire accueilleront les participantes pour les informer, dépister, orienter et accompagner autour des enjeux de prévention et de santé.

Seront ainsi proposés :

- des **bilans de prévention** (échanges individualisés avec des professionnels de santé)
- un **dépistage** du **papillomavirus humain (HPV)**
- des **prises de constantes** (tension artérielle, etc...)
- des **mesures de la glycémie**
- une **sensibilisation à l'autopalpation**
- la prise de rendez-vous pour des **mammographies** (*aucune mammographie ne sera réalisée sur place*)

Les participantes auront également accès à des conseils et des ressources sur :

- la **périnatalité** et la **parentalité**
- les **addictions**
- la **santé mentale** et le **bien-être**
- la **santé sexuelle**
- l'**alimentation** et l'**activité physique**
- le **harcèlement** et les **violences**
- ainsi que d'autres sujets liés à la **prévention** et à la **santé**

Informations pratiques :



Vendredi 6 mars 2026 de 09h à 16h



Palais des Sports - 16 boulevard Charles Stoessel à Mulhouse



Accès libre et gratuit

La tournée se poursuivra avec une nouvelle action de dépistage et de prévention le **mercredi 11 mars 2026**, de 13h à 18h, devant le centre commercial Porte Jeune de Mulhouse.

Cette demi-journée sera dédiée au **dépistage de la maladie rénale et du diabète**, ainsi qu'à la sensibilisation aux facteurs de risque associés, à l'occasion de la **Semaine Nationale du Rein** qui se tient du 07 au 14 mars.

Un **dépistage urinaire** sera proposé dans les locaux de l'office de tourisme situés à proximité, permettant une première évaluation de la fonction rénale. Selon les résultats, les personnes dépistées pourront bénéficier d'une orientation adaptée pour la poursuite du parcours de soins.

À l'issue du dépistage, le public sera invité à se rendre dans l'unité mobile **M ta Santé**, où seront proposés :

- des **messages de prévention et d'information** autour de la maladie rénale,
- des **conseils nutritionnels personnalisés**,
- ainsi que des **mesures de glycémie**.

Cette action s'inscrit dans une démarche de **prévention, de repérage précoce et d'accompagnement**, en facilitant l'accès au dépistage pour tous, au cœur de l'espace public, en partenariat avec le **GHRMSA**.

Informations pratiques :



Vendredi 11 mars de 13h à 17h



Parvis du centre commercial Porte Jeune - 2 avenue de Colmar à Mulhouse



Accès libre et gratuit

[Retrouvez toutes les dates de la tournée ici](#)

Les dossiers



La parole au ... Conseil d'Administration de la CPTS MA

Le lundi 09 février, le Conseil d'Administration de la CPTS Mulhouse Agglomération a validé les **objectifs valorisés de la part variable du financement annuel**.

Au total, **33 objectifs** structurent la feuille de route 2026. Ces objectifs ont été répartis en **15 groupes de travail** spécifiques. La campagne de candidature à ces groupes de travail 2026 est désormais terminée.

Les groupes de travail seront désormais coordonnés par des **professionnels de santé "Chargés de mission ACI"**, qui viennent d'être élus par le Conseil d'Administration de la CPTS MA.

Leur rôle sera :


- d'animer et structurer les réunions,
- de garantir l'avancée des travaux,
- d'assurer le lien avec l'équipe salariée de la CPTS MA.

Vous avez candidaté à un ou plusieurs groupes de travail ?

Vous serez prochainement contacté(e) afin de démarrer le travail collectif pour l'année, en lien avec le ou la chargé(e) de mission ACI référent(e). Les premières étapes et modalités de fonctionnement vous seront communiquées très prochainement.

Vous avez raté la session de candidatures aux groupes de travail ?

Les formulaires d'inscription aux groupes de travail restent accessibles sur le site internet de la CPTS MA. Votre candidature sera transmise au chargé de mission ACI correspondant, qui prendra contact avec vous.

 Bien qu'ils constituent la feuille de route 2026, les groupes de travail ne sont pas exclusifs. D'autres projets peuvent à tout moment être proposés au bureau de la CPTS MA via l'**incubateur de projets**.

**Arrivée de Jessica
EUGENE-GABRIELLI**

Après plusieurs expériences professionnelles relevant de management de projets dans le

le 02 mars



secteur de la santé et plus globalement de l'autonomie, notamment dans le champ du handicap, Jessica EUGÈNE-GABBRIELLI rejoint la CPTS Mulhouse Agglomération au poste de **coordinatrice**.

Elle sera donc l'interlocutrice privilégiée pour la **conduite** et le **pilotage** des objectifs de l'ACI et contribuera à la promotion des actions ainsi développées par la CPTS MA.

Vous pouvez la contacter :

- ***au 06 95 45 96 58***
- ***ou par mail***



Retour sur l'afterwork du 03 mars

"Comment optimiser la prise en charge des patients en 2026 ? - Soirée médecins / kinésithérapeutes"

Le mardi 03 mars a eu lieu au bar à Vin la Quille à Mulhouse l'Afterwork: « ***Comment optimiser la prise en charge des patients en 2026 – focus sur les soins de kinésithérapie*** ».

Devant plus de 30 professionnels de santé, les membres du groupe de travail ont présenté l'historique de la profession de masseur-kinésithérapeute, sa structuration et les évolutions récentes de la formation et du décret de compétence ayant abouti à la reconnaissance de la capacité du kinésithérapeute à évaluer, orienter et traiter de manière autonome, dans un cadre sécurisé. Toute prise en charge de kinésithérapie débute par un bilan initial clinique et fonctionnel base des séances de rééducation. Ce bilan permet si nécessaire de réorienter le patient vers son médecin si des "drapeaux rouges" sont détectés notamment en cas d'accès direct. Le champ d'intervention actuel du kinésithérapeute est vaste tant concernant l'âge du patient, les pathologies prise en charge et les méthodes utilisées.

Un focus a été fait ensuite sur les prescriptions de kinésithérapie : si le décret de compétence des kinésithérapeutes est très large, les actes pris en charge par l'Assurance Maladie sont beaucoup plus ciblés et certaines prescriptions ne permettent pas la bonne prise en charge des patients.

Quelques éléments à privilégier pour une bonne prescription :

- prescrire un acte de rééducation d'une zone anatomique « rééducation des membres supérieurs, Membres inférieurs, du rachis » sans être trop précis sur la localisation car le bilan initial à toute prise en charge kinésithérapique permettra de répondre de manière précise à la demande,
- ne pas prescrire de technique (« pressothérapie, onde de choc »...) la technique n'est pas remboursée, c'est l'acte de rééducation d'une zone anatomique qui est remboursé,
- il est préférable de ne pas indiquer sur la prescription le nombre de séances à conduire qui est parfois bloquant. Le bilan initial de rééducation et l'évaluation à chaque séance permet d'adapter le nombre de séance à l'avancée de la rééducation,
- les prescriptions de rééducation (comme celle d'actes infirmiers) sont communiquées à l'Assurance Maladie lors de la facturation des actes. Afin de préserver le secret médical, il est préférable de transmettre au kinésithérapeute les informations nécessaires à la bonne prise en charge du patient (ATCD pertinent, examens complémentaires lié à la demande...) dans un document complémentaire ou au recto de la prescription,
- les actes de rééducation en ALD doivent être prescrit sur le formulaire bizona ALD, la CPAM refuserait la prise en charge en ALD en l'absence de ce formulaire bizona.

Une discussion entre les participants a permis de confirmer qu'il n'est pas toujours facile de savoir vers quel kinésithérapeute orienter les patients notamment dans le cas d'acte spécifique. Un travail va être conduit en 2026 pour mettre à jour la cartographie existant sur le site de la CPTS MA pour un meilleur adressage des patients en ciblant les professions en accès directs : orthophonistes et masseurs kinésithérapeutes.

En dernière partie, les modalités d'accès direct aux kinésithérapeutes ont été présentées :

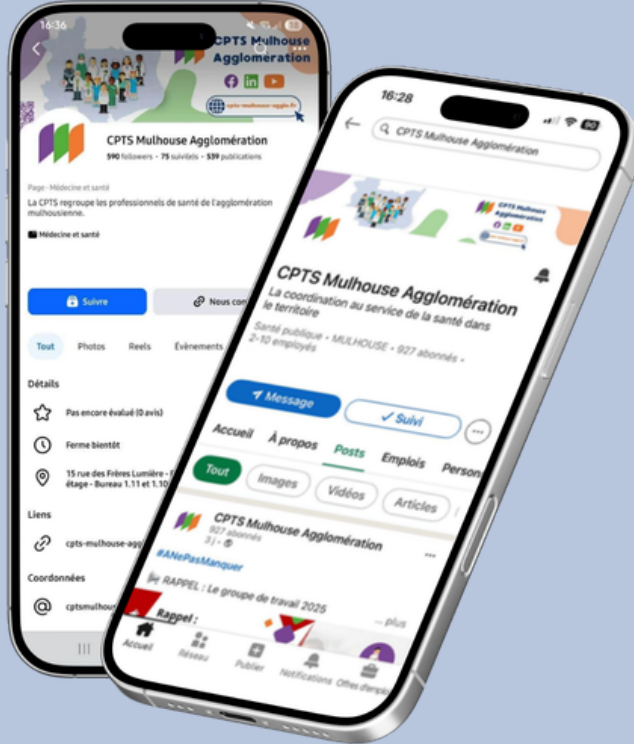
- possible dans le Haut Rhin depuis le 11 juin 2025,
- prise en charge de toutes pathologies,
- si pas de diagnostic médical initial, nombre de séance limité à 8. Si diagnostic (récidive, étiologie connue et chronique) nombre de séance illimité,
- possible auprès de kinésithérapeutes volontaires, formés remplissant les conditions réglementaires (inscrit à une CPTS, sur la liste de l'ARS, uniquement kinésithérapeute titulaire). A ce jour, 13 kinésithérapeutes de l'agglomération mulhousienne sont accessibles directement. la liste de ces professionnels est consultable [ICI](#),
- envoi du bilan systématique au patient, au médecin traitant et au DMP.

Pour faciliter cet accès direct, le groupe de travail a élaboré une trame type de bilan kiné initial et des grilles d'orientation avec recherche des Red flag par région anatomique.

Ces documents, ainsi que le diaporama complet de la soirée sont accessibles sur simple demande à contact@cpts-mulhouse-agglo.fr et sur le site web de la CPTS MA.



À retrouver sur notre site



Rappel réseaux sociaux CPTS MA

Le saviez-vous ? La CPTS MA est également présente sur **Facebook** et **LinkedIn**. Chaque semaine, nous y partageons des actualités, l'avancée des travaux de nos groupes de travail, des ressources utiles pour votre pratique, ainsi que des informations territoriales à destination des professionnels de santé. En bref, toute l'actualité utile pour rester informé, connecté au territoire et aux actions menées au sein de la CPTS MA.

N'hésitez pas à nous suivre et à relayer nos publications sur vos réseaux professionnels !

Retrouvez-nous
sur Facebook

Retrouvez-nous
sur LinkedIn

La CPTS vous transfère



Informations du GHRMSA

Première mondiale au GHRMSA : Un nouveau-né, atteint d'une anomalie vasculaire, sauvé grâce à un traitement in utéro inédit

Une tumeur vasculaire très agressive située au niveau du cou avait été détectée à l'état fœtal, chez le petit Issa qui devait naître à la maternité du GHRMSA, à l'automne dernier.

Après avoir bénéficié d'une thérapie anténatale inédite développée par le Centre de référence des anomalies vasculaires superficielles des Hospices Civils de Lyon, le bébé a vu le jour le 14 novembre dernier à la maternité du CHU de Hautepierre.

Grâce à cette thérapeutique révolutionnaire et une mobilisation des équipes médicales, Issa est aujourd'hui en bonne santé et continue d'être suivi par le service de pédiatrie du GHRMSA. Cette première mondiale a reçu un large écho dans les médias français

conviés au GHRMSA le 16 février pour rencontrer le petit Issa et ses parents ainsi que les équipes médicales.

Remerciements au Dr MONTOYA, Chef du service de gynécologie-obstétrique et du Pôle Femme-Mère-Enfant du GHRMSA, au Dr SPIEGEL-BOUHADID, hématologue du service de pédiatrie, qui a suivi l'enfant depuis sa naissance, au Dr NEGRINI, médecin du service de néonatalogie, au Dr MINELLA, médecin référent du Centre pluridisciplinaires de diagnostic prénatal du CHU de Strasbourg, et au Dr GUIBAUD, coordinateur du Centre de référence des anomalies vasculaires superficielles des Hospices Civils de Lyon. **En savoir plus**



Le Dr Andréas FICKL, élu nouveau Président de la CME

Le Dr Andréas FICKL, Neurologue, a été élu Président de la Commission Médicale d'Établissement du GHRMSA pour un mandat de quatre ans. Il succède au Dr Didier DEBIEUVRE.

Dans l'exercice de ses missions, Le Dr FICKL sera accompagné par 2 vice-présidents :

- le Dr Xavier NASICA, Chef de service d'Ophtalmologie et Chef du pôle COPT,
- le Dr Liviu SERB, Chef de service de diabétologie, endocrinologie et nutrition et Chef du pôle MIND.

Spectacle "Alice aux pays des peurs" ce 08/03

OZ'ARTS CITOYENS PRÉSENTE
ALICE AU PAYS DES PEURS
CONTE DE FÉE FAITS
PRIX LIBRE
CSC PAX MULHOUSE
DiM. 8 MARS - 14H
54 rue de Sultz
68200 Mulhouse
Mulhouse
OZ'ARTS

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le spectacle "Alice au pays des peurs", une création théâtrale engagée autour des violences conjugales est présenter au CSC PAX Mulhouse par Oz'Arts Citoyens ce dimanche 08 mars à 14h00.

Le spectacle explore les mécanismes de l'emprise, l'isolement progressif, le silence des proches et la difficulté à partir. À travers le parcours d'Alice, le public découvre comment une relation peut basculer lentement de l'amour à la peur.

Ce spectacle est proposé à prix libre, afin de le rendre accessible au plus grand nombre.

[Plus d'infos et inscription](#)



Webinaire dédié à l'alimentation et au cancer colorectal le 12/03 de 13h00 à 14h00

Mars Bleu, mois de sensibilisation à la prévention et la promotion du dépistage du cancer colorectal, approche. L'occasion de vous informer du prochain 13-14, le

webinaire dédié à l'alimentation et au cancer colorectal le jeudi 12 mars de 13h00 à 14h00.

Un temps d'échange pour mieux comprendre les liens entre nutrition et prévention, poser vos questions et repartir avec des conseils concrets et applicables au quotidien. Ce rendez-vous prévention en ligne est **accessible à tous**.

Inscrivez-vous en cliquant [ICI](#) pour y assister.

N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez des affiches de la campagne ou des interventions spécifiques.

Plus d'infos sur Mars Bleu

Plus d'infos sur le Colon Tour Géant



Journée de la réhab' "Médicaments et réhabilitation psychosociale : complémentarité ou alternative ?" le 19/03 de 09h00 à 17h00

Programme :

- 9h00 - Ouverture
- 9h15 - Cadre et orientations de la journée
- 9h45 - Conférence : médicaments et réhabilitation, quel point de départ ?
- 10h30 - Pause
- 11h00 - Table ronde : quelles priorités dans l'accompagnement ?
- 12h00 - Pause déjeuner libre (la salle sera fermée)
- 14h00 - Ateliers pratiques en sous groupes
- 14h45 - Pause
- 15h15 - Ateliers pratiques en sous groupes :
 - *Atelier 1 : Quand le logement devient le premier soin - Equipe « Un chez soi d'abord »*
 - *Atelier 2 : Le traitement d'abord ? - Bruno Guyomard, infirmier en pratique avancée*
 - *Atelier 3 : Comment intégrer la parole de l'utilisateur dans les décisions thérapeutiques ?*
- 16h00 - Conférence-débat : Quelle boussole pour demain ?
- 16h45 - Conclusion
- 17h00 - Fin de la journée de la réhab'

Adresse : Centre socio culturel PAX, 54 rue de Soultz 68200 Mulhouse.

Plus d'infos et inscription



2ème café des professionnels le 27/03 de 09h30 à 11h00

2ème Café des professionnels

organisé par
SAPPH
Alsace



AU LAEP CAPUCINE
17 RUE D'ILLZACH À MULHOUSE

9h30 à 11h

Vendredi
27 mars
2026

Accompagner les parents en situation de handicap

Autour d'une situation partagée ou d'une thématique
Réflexion collective et conviviale
animée par notre équipe

Gratuit sur inscription

03 89 32 81 50 ou contact@sapph-alsace.fr



Information du CRM pour les médecins traitants / du travail

Vous êtes médecin traitant (ou du travail) et vous vous questionnez sur les capacités physiques de votre patient à reprendre ou à se maintenir dans son travail ?

Le Centre de Réadaptation Mulhouse propose de l'accompagner avec un **bilan des capacités professionnelles restantes - 100 % pris en charge par l'Assurance maladie.**

Réalisé par des professionnels de santé du Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM), ce bilan se déroule sur 1 demi-journée :

- une évaluation des capacités avec un ergonome ou un ergothérapeute,
- un bilan de la situation professionnelle, sociale et administrative,
- un entretien avec un psychologue spécialisé en neuropsychologie,

- dans le mois qui suit le bilan, le patient reçoit un courrier de synthèse (une copie vous est transmise s'il le souhaite).

Pour quel patient :

- tout personne présentant des troubles de l'appareil locomoteur (troubles musculo-squelettiques, mal de dos...),
- affilié à la CPAM 68,
- en arrêt de travail ou non.

Votre rôle en tant que médecin traitant ou médecin du travail :

- identifier les patients,
- vérifier l'éligibilité au dispositif.

Pour plus d'informations, ne loupez pas le webinaire du 31 mars à 12h30.

Ce webinaire est ouvert à tous mais le bilan ne pourra être sollicité que par le médecin traitant ou du travail. Cliquez [ICI](#) pour obtenir le lien de connexion.

Contact :

Centre de Réadaptation de Mulhouse, 7 Boulevard des Nations 68200 Mulhouse
07 66 10 42 82 - bilan.pro@arfp.asso.fr



Fin de l'évolution de l'offre de soins du Centre hospitalier de Pfastatt

Depuis le mois mai 2025, le Centre hospitalier de Pfastatt a engagé une transformation de 30 lits d'EHPAD (EHPAD les Roseaux) en 25 lits de Service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR 3).

Pour rappel, cette évolution a pour objectif :

- de répondre aux besoins du territoire en matière de Soins Médicaux et de Réadaptation,
- d'améliorer le parcours de soins des personnes âgées après une hospitalisation,
- de contribuer au retour à l'équilibre financier de l'établissement.

Cette transformation est désormais arrivée à son terme. L'établissement propose désormais **75 lits de SMR** et **80 places d'EHPAD**, en plus de son activité MCO (médecine polyvalente et addictologie) et de son plateau médico-technique (CSNP et imagerie médicale).



Hôpital de jour de nutrition de l'UGECAM

Le Pôle Sud Alsace de l'UGECAM Alsace dispose d'un **hôpital de jour de nutrition** prenant en charge à travers une approche originale et pluridisciplinaire des **patients souffrant de surpoids/obésité et/ou diabète**.

Notre prise en charge consiste en **20 demi-journées sur 4 semaines en hospitalisation de jour** :

- 10 demi-journées du lundi au vendredi en matinée les deux premières semaines,
- 10 demi-journées du lundi au vendredi en après-midi les deux semaines suivantes.

Le programme est pluridisciplinaire avec présence de médecins nutritionnistes, diététiciens, enseignants en activités physiques adaptées, psychologues, infirmiers, assistantes sociales et secrétaires médicales.

Pour faire une demande de prise en charge, vous pouvez :

- passer par le portail **Via Trajectoire**,
- envoyer un **mail**,
- envoyer un fax au **03 89 50 67 67**,

L'agenda du mois



05 mars à 20h00 : Uniquement en visioconférence - Webinaire pour les professionnels de santé volontaires dans le dispositif M ta Santé

09 mars à 16h30 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA - Rencontre avec le Chef de service SU-SAMU-SMUR GHRMSA

09 mars à 20h00 : Uniquement en visioconférence - Réunion du groupe insuffisance cardiaque de la CPTS MA

10 mars à 18h00 : Uniquement en présentiel dans les locaux de l'Association Le Phare à Illzach - Deuxième comité stratégique des signataires de la charte Romain Jacob

10 mars à 20h00 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA - Réunion du GAPP (Groupes d'Analyse de Pratique Pluriprofessionnels)

11 mars à 09h45 : Uniquement en présentiel dans les locaux AURAL - Visite locaux AURAL à Mulhouse

12 mars à 19h00 : Uniquement en présentiel à Art'Rhena- Réunion du Collectif CPTS 68

16 mars à 20h00 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA - Réunion du groupe Solu'Plaies

17 mars à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA ou en visioconférence - Réunion du groupe maladie rénale chronique

24 mars à 09h00 : Uniquement en présentiel à l'hôpital Émile Muller - Échange sur les modalités d'un exercice commun GHRMSA / CPTS MA (gestion de crise sanitaire)

26 mars à 09h30 : Uniquement en présentiel au palais des congrès à Reims - Congrès interURPS

30 mars à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA ou en visioconférence - Réunion du Conseil d'Administration de la CPTS Mulhouse Agglomération

31 mars à 10h00 : En présentiel à la maison du Territoire de Sausheim ou en visioconférence - Groupe de travail attractivité

 **Secrétariat (du lundi au jeudi : 09h00 - 11h45 / 13h00 - 17h15 et le vendredi : 09h00 - 12h00 / 12h35 - 16h35)**

 **03 67 26 75 50**

 [**contact@cpts-mulhouse-agglo.fr**](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr)

 [**www.cpts-mulhouse-agglo.fr**](http://www.cpts-mulhouse-agglo.fr)

 **Business Campus - Entrée A**

1er étage - Bureau 1.10, 1.11

15 rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

Adhérez à la CPTS MA

© 2026 CPTS Mulhouse Agglomération



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)